

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



N° D: 79667

Déclaration de Maladie : N° S19-0001798

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6807 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RAYOUAN ABDELAH Date de naissance : 25/04/1963

Adresse : RU 282 N° 20 450 Ray ABDELAH

Tél. : 06 20 7506 92 Total des frais engagés : 50, + 2277,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 04/08/2021

Nom et prénom du malade : RAYOUAN ALMAA Age : 15 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 04/08/2021

Le : 04/08/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/06/2021	2		250	250

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BD MOHAMMED VI Angle Bd. Med. VI et ELKHALIL N°37 Hay My Abdellah Ain Chock TÉL : 0522 50 49 21	04/06/2021	2277.44

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

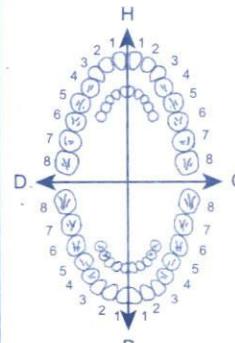
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX

DENTAL UNIT PLAN



O.D.F		DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE		MONTANTS DES SOINS
PROTHÉSES DENTAIRES		H	G	
		25533412	21433552	
		00000000	00000000	
		D	G	
		00000000	00000000	
		35533411	11433553	
		B		

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Ahlam ASRIRI

Spécialiste en Dermatologie
Medicale et Esthétique

الدكتورة أحلام أسريري

طبيبة أخصائية في أمراض الجلد
الشعر والأظافر

Cosmétologie :

Filler, bôtox, mésolift, peeling

Laser

Chirurgie Dermatologique

Cicatrices et tâches Pigmentaires

Dermatologie Pédiatrique

طب التجميل

إزالة الشعر، الندوب والأوشام بالليزر

إزالة البقع السوداء

أمراض الجلد وحساسية الأطفال

الأمراض التناسلية



152.20 x 2

210.-

600.-



179, Bd Reda Gdira (ex Nil)

2ème Etage - Casablanca

04/06/2021

Docteur Ahlam ASRIRI
Dermatologue-Cosmétologue
179, Bd Reda Gdira (ex ALNIL)
2ème Etage Ben M'SIK Casablanca
Tél: 0522 56 20 13-Gsm:0662 15 92 16

Docteur Ahlam ASRIRI
Dermatologue-Cosmétologue
179, Bd Reda Gdira (ex ALNIL)
2ème Etage Ben M'SIK Casablanca
Tél: 0522 56 20 13-Gsm:0662 15 92 16

Curacne doux

2x10 ml

+

Curacne doux

2x10 ml

2) Cendre reg eczan



2.200.-



2x100 ml



3) Medacryl Serum

2x10 ml



Docteur Ahlam ASRIRI
Dermatologue-Cosmétologue
179, Bd Reda Gdira (ex ALNIL)
2ème Etage Ben M'SIK Casablanca
Tél: 0522 56 20 13-Gsm:0662 15 92 16

179 شارع رضى اكديرة (النيل سابقا)

فوق صيدلية أدبية - البيضاء

E-mail: ahlamasriri@yahoo.com

Tél: 05 22 56 20 13 - Gsm: 06 62 15 92 16

585
H C 25 Med



جبل الدار

2277-4

Dr. Hind HARTI
N°37 Hay My Abdellah Ain Chock
Tél : 0522 50 49 34
Angèle Bd. Med. VI et ELKHAILL Rue 286
Ville d'El Jadida (Casablanca)
179, Bd Rida Ben M'Sik Casablanca
Tél : 0522 56 20 13-GSM: 6562 592 16

DR HIND HARTI
N°37 Hay My Abdellah Ain Chock
Tél : 0522 50 49 34
Angèle Bd. Med. VI et ELKHAILL Rue 286
Ville d'El Jadida (Casablanca)
179, Bd Rida Ben M'Sik Casablanca
Tél : 0522 56 20 13-GSM: 6562 592 16